

Inégalités sociales d'origine territoriale (2018)

EN RÉSUMÉ

Le Cnesco a conduit une évaluation très fine des disparités scolaires d'origine territoriale en Île-de-France en se fondant sur la plus petite unité géographique établie par l'Insee, appelée IRIS, ce qui correspond plus communément à des quartiers urbains. Ce découpage permet de révéler des inégalités invisibles à des niveaux d'études plus agrégés (par exemple le niveau communal). Cette évaluation a été complétée par un éclairage national des inégalités socio-spatiales à l'école.

Les deux évaluations révèlent que dans des contextes socio-spatiaux et démographiques inégaux, l'Éducation nationale et les collectivités territoriales déploient des ressources (humaines, budgétaires, offre de formation...) qui s'avèrent très variables selon les territoires. Ces fortes inégalités de ressources éducatives se développent aux côtés de disparités importantes dans l'orientation et la réussite scolaire.

CHIFFRES CLÉS

- En Île-de-France, la part des enseignants de moins de 30 ans et la part des enseignants non titulaires varie du simple au triple entre les territoires parisiens et les banlieues favorisés et les territoires cumulant le plus de difficultés socio-économiques (Cnesco, 2018).
- En Île-de-France, les collèges situés sur les territoires les plus défavorisés ont en moyenne un taux de stabilité des enseignants dans l'établissement presque deux fois plus faible que les établissements localisés sur des zones plus favorisées (Cnesco, 2018).
- Au niveau national, la Seine-Saint-Denis se démarque largement des autres départements métropolitains en cumulant à la fois le plus fort taux d'enseignants de moins de 35 ans (53,4 %, contre 23,5 % en moyenne) et la part la plus faible d'enseignants présents dans l'établissement depuis plus de 5 ans (30,8 %, contre 50,9 % en moyenne) (Cnesco, 2018).
- Les 10 % des communes au revenu médian le plus faible ont deux fois plus d'enseignants non titulaires dans les collèges publics que les 10 % des communes au revenu médian le plus élevé à la rentrée 2016 (7,7 %, vs 4,2 %) (Cnesco, 2018).

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE SUR L'ÎLE-DE-FRANCE

- 1 Les ressources humaines de l'Éducation nationale sont inégalement réparties en Île-de-France
 - Les territoires socialement défavorisés et les territoires cumulant le plus de difficultés socio-économiques sont ceux qui accueillent à la fois une part importante d'enseignants jeunes, donc peu expérimentés (respectivement 27,7 % et 30,1 % contre une moyenne de 22,2 % dans toute l'Île-de-France) et qui, en même temps, ont le plus faible taux de stabilité des équipes pédagogiques.
- 2 Les résultats aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) révèlent des inégalités territoriales de réussite importantes
 - L'analyse montre un lien important entre la composition sociale moyenne des établissements et le taux de réussite au DNB lorsque l'on considère uniquement les résultats aux épreuves écrites.
 - Les taux de réussite aux épreuves écrites du DNB varient du simple au double selon le type de territoires (57,5 % de réussite dans les territoires parisiens et banlieues très favorisés et 24,3 % dans les territoires cumulant le plus de difficultés socio-économiques, contre 42,8 % en moyenne). Cependant, les élèves des territoires défavorisés des départements comme Paris ou la Seine-et-Marne sont plus nombreux à réussir que les élèves des territoires défavorisés issus d'autres départements.

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE NATIONALE

3 La taille des classes varie très fortement selon les territoires

- En 2017, le nombre moyen d'élèves par structure au collège varie de 11,3 à 28,8. Les territoires qui ont les classes les plus chargées dans le secondaire se trouvent davantage dans les territoires qui sont sous influence des grandes métropoles. *A contrario*, les territoires qui bénéficient d'un nombre faible d'élèves par structure relèvent prioritairement du milieu rural.

4 Des temps de transports inégaux

- Il existe des inégalités d'accès au collège et encore davantage au lycée, avec des temps de transport qui peuvent être très longs dans certains territoires peu denses.

5 Une offre de formation inégalement répartie sur le territoire français : le cas des langues vivantes

- L'offre de langues vivantes n'est pas identique sur tout le territoire. En 2015, au collège, le nombre de langues vivantes peut varier de 2 à 7 selon les établissements, alors que la moyenne nationale est de 3,1 langues proposées par collège.

6 Des inégalités territoriales dans la réussite aux examens

- La réussite globale au DNB est inférieure à la moyenne de 10 points dans les 10 % des communes au revenu médian le plus faible, en 2016 (80,6 % vs 90,7 % dans les 10 % de communes au revenu médian le plus élevé).

L'OPÉRATION DU CNESCO

Deux rapports et six contributions thématiques

Le Cnesco a conduit, sous la direction de Patrice Caro, professeur de géographie à l'université de Caen et co-directeur du centre associé au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) dans l'UMR-ESO, une réflexion sur le thème « Inégalités scolaires d'origine territoriale ». Le Cnesco a mené une évaluation précise des disparités scolaires d'origine territoriale en Île-de-France, en se fondant sur la plus petite unité géographique établie par l'Insee, appelée IRIS. Les données ont été recueillies sur 874 collèges publics (échantillon exhaustif des collèges publics de l'Île-de-France). Cette évaluation sur l'Île-de-France vient compléter une analyse sur les inégalités scolaires d'origine territoriale en France et prend appui sur six contributions thématiques.

Des ressources riches

- 2 rapports scientifiques d'évaluation :
 - *Quartiers, égalité, scolarité. Des disparités territoriales aux inégalités scolaires en Île-de-France*, H. Botton & V. Miletto (octobre 2018)
 - *Les inégalités scolaires d'origine territoriale en France métropolitaine et d'outre-mer*, P. Caro (octobre 2018)

6 contributions thématiques :

- *Les inégalités territoriales et l'école : exposition des enjeux et revue de littérature*, V. Miletto (octobre 2018)
- *Un éclairage de terrain de certaines politiques locales de mixité à l'école*, É. Butzbach (octobre 2018)
- *La réforme des rythmes scolaires et les projets éducatifs territoriaux : première analyse des évaluations, bilans et autres expertises réalisés entre 2013 et 2017*, D. Frandji & R. Morel (octobre 2018)
- *Inégalités d'orientation et territorialités : l'exemple de l'école rurale montagnarde*, P. Champollion (octobre 2018)
- *À propos de la justice spatiale : un concept utile contre les discriminations ?* M. Lussault (octobre 2018)
- *Les inégalités territoriales de décrochage scolaire*, G. Boudesseul (décembre 2017)

Diffusion

- 1 dossier de ressources contenant les rapports scientifiques, une synthèse de l'enquête réalisée sur l'Île-de-France et un éclairage sur certaines des inégalités scolaires d'origine territoriale en France (octobre 2018)

Pour consulter le dossier complet : cnesco.fr/inegalites-territoriales